



Végétalisation

Stage INITIATION Toitures végétalisées

Réaliser une végétalisation extensive sur une toiture terrasse de pente inférieure à 40%

(Théorie et pratique en présentiel)

Objectifs opérationnels

Stage préparatoire aux qualifications VT800 et VT810

À l'issue de la formation, le stagiaire peut assurer la préparation et la mise en œuvre des matériaux et des végétaux nécessaires à l'aménagement ou à la transformation de toitures terrasses accessibles ou non accessibles dans le respect des règles professionnelles.

Finalité de la formation

Proposer aux stagiaires une méthode opérationnelle de développement des compétences et du savoir-faire en matière de réalisation d'une végétalisation d'une toiture terrasse de pente inférieure à 40%.

Public visé par la formation

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise et salariés du bâtiment, du paysage et des travaux publics.



Notre Registre Public d'Accessibilité est disponible à notre accueil ou sur notre site internet www.amaeva.fr

Prérequis

Les stagiaires doivent détenir les notions de base en matière de géométrie (formes simples), d'algèbre (maîtrise des 4 opérations) et de prise de mesures.

Compétences développées – fiche ROME A1203 Aménagement et entretien des espaces verts / Qualipaysage VT800 et VT810

- Réglementation dont phytosanitaire
- Techniques culturales
- Hydraulique (drainage et filtration)
- Planifier les travaux
- Sécuriser le chantier et son environnement (signalisation, ...)
- Préparer les sols et les plantations
- Planifier les travaux d'entretien d'un site

Contenu de la formation

- **Le cadre juridique et les responsabilités des acteurs**
 - Quelles sont les réglementations en vigueur ?
 - Comment gérer un litige ou un problème de fonctionnement de l'ouvrage ?
- **La préparation : choix des solutions, matériaux et accessoires**
 - Sur quels supports peut-on réaliser une végétalisation de toiture ?
 - Quelles sont les solutions végétales - extensives, semi-extensives et intensives ?
 - Quels sont les accessoires à utiliser suivant les caractéristiques et le climat ?
- **La mise en œuvre**
 - Quelles sont les différentes étapes du chantier ?
 - Comment assurer l'irrigation de la toiture ?
- **La maintenance de l'ouvrage**
 - Comment surveiller un ouvrage, quoi vérifier ?
 - Comment entretenir un ouvrage et à quelle périodicité ?



Centre de formation en écoconstruction.
Enregistré sous le N° 52 49 02662 49

ZA La Barrière - 49220 Andigné
Tél. 02 41 61 46 42 – Fax. 02 41 61 49 27
Mail. formation@amaeva.fr
www.formation-eco-construction.fr



Végétalisation

Programme détaillé : stage INITIATION Toitures végétalisées

Réaliser une végétalisation extensive sur une toiture terrasse de pente inférieure à 40%

(Théorie et pratique en présentiel)

Moyens et méthodes pédagogiques

- L'approche utilisée a pour objectif de rendre l'apprentissage plaisant, rapide et pertinent de manière à favoriser la mémorisation à long terme. Les principes portent sur la diversité des modalités pédagogiques, la collaboration entre les stagiaires et l'apprentissage dans le contexte.
- La formation allie théorie et mise en pratique : les stagiaires sont mis en situation de travail et mettent en œuvre les acquis théoriques en réalisant une maquette.
- Les difficultés rencontrées sont collectées, analysées et les solutions pour les réduire sont recherchées par le groupe. Le formateur guide les stagiaires dans leur recherche et expérimentation et complète en tant que de besoin.
- À l'issue de la formation, le stagiaire détient la documentation nécessaire (livret de formation : ce qu'il faut retenir, fiches matériaux et méthode) et une documentation illustrée et personnalisée de l'ouvrage réalisé et les points à travailler.

Évaluation de la formation/sanction de la formation

- Réactions : fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction
- Apprentissages :
 - acquis théoriques (QCM)
 - savoir-faire développés (check-list d'auto-évaluation de la maquette, évaluation par le formateur – liste des points à améliorer)
- Comportements au poste de travail : évaluation à froid stagiaire et prescripteur, un mois après la formation

Durée de la formation

- 2 jours, 7 heures par jour
- Horaires : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Nombre de stagiaires minimum/maximum : 4/12

Matériel à fournir par le stagiaire

- Équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes, chaussures.

Formateur Romain Guilmault

Romain Guilmault est expert technique, responsable R&D et de la formation chez AMAEVA.

À ce titre, il apporte son expertise au bureau d'études et aux clients AMAEVA, effectue la veille sur les nouveautés technologiques et développe et teste de nouvelles solutions en matière d'étanchéité, isolation et végétalisation de structures bâties. Il intervient sur les ouvrages de fortes spécificités techniques. Il est formateur depuis 2004 et cumule plus de 28000 heures stagiaires de formation dispensées.

Contact

Pour plus d'informations vous pouvez contacter notre centre de formation aux coordonnées suivantes :

 ZA La Barrière
49220 Andigné

 02 41 61 46 42

 formation@amaeva.fr



Centre de formation en écoconstruction.
Enregistré sous le N° 52 49 02662 49

ZA La Barrière - 49220 Andigné
Tél. 02 41 61 46 42 – Fax. 02 41 61 49 27
Mail. formation@amaeva.fr
www.formation-eco-construction.fr